



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
DE DIFFICULTE
DU PUY- DE -DÔME

**poussin /benjamin
minime/cadet/junior/senior/vétéran**

**LA ROCHE BLANCHE
SAMEDI 21 Mars**

2020

ORGANISATION SPORTIVE : Comité territorial de la montagne et de l'escalade du Puy - de - dôme

Epreuve de difficulté sur 3 à 4 voies de qualification + finale : Chaque compétiteur dispose d' une tentative dans chaque voie tel que décrit au 5.1.1 des règles du jeu 2019-20

Finale : les grimpeurs tentent une voie à vue.

Les voies seront ouvertes à la couleur (1.1.1.3. règlement)

La participation au championnat départemental de difficulté est la condition de qualification pour le championnat régional de difficulté AURA (qui se déroulera à Riom les 2 et 3 Mai 2020)

Cette compétition compte pour le classement national.

RAPPEL IMPORTANT :

- Les règles du jeu 2019-20 seront appliquées.
- Tous les clubs participants sont invités à **fournir un juge ou assureur** sur une partie de la compétition (qualification ou finale). Aucune pénalité financière ne sera appliquée en cas de manquement mais nous comptons sur la bienveillance des clubs pour assurer un bon déroulement de la compétition. Les assureurs et les juges doivent être licenciés à la ffme.
- Les compétiteurs engagés sur une vague sont invités à s'investir dans la seconde vague pour intégrer le jury de la compétition ou assurer.

L'inscription des juges et assureurs volontaires se fait ici :

Pour les juges <https://doodle.com/poll/ny9kxcxy82vew8yq>

8 juges le matin , après midi 12 puis 8 juges sont nécessaires

Pour les assureurs <https://doodle.com/poll/ma4v4cwuf3u9ygzx>

12 assureurs le matin , pour pouvoir se relayer un peu c'est fatigant !

Après midi 8 assureurs pour les finales.

Pour l'accueil <https://doodle.com/poll/ma4v4cwuf3u9ygzx>

3 personnes sur la première vague et 3 personnes sur la seconde

Les compétiteurs en catégorie poussin grimpent en moulinette. Toutes les autres catégories grimpent en tête.

Les compétiteurs en catégorie minime, cadet, junior, senior et vétérans s'assurent entre eux.

INSCRIPTION :

- En ligne sur le site ffme **jusqu'au 15 Mars 2020 à minuit.**
 - L'inscription se fait sur cette page :
- Droits d'inscription par paiement en ligne : **16€ en jeune, 18€ en senior et vétéran et surclassé.**

Licence annuelle ffme 2020 obligatoire avec le visa du certificat médical pour la compétition ;
 ou licence loisir + certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escalade en compétition.
 ou Licence pour les concurrents UGSEL ou UNSS

Contrôle effectué avant le début des épreuves. Pièce d'identité avec photo ou licence imprimée avec photo.

○ Remboursement en cas de force majeure ou certificat médical

CATEGORIES : (saison sportive 2019-20)

	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Senior	Vétéran
Années	2009-10	2007-08	2005-06	2004-2003	2002-01	2000 et avant	1980 et avant

PROGRAMME

Le pointage des participants se fait suivant le programme.

Le programme est susceptible d'être modifié en fonction du nombre de participants.

La date limite d'inscription est fixée 7 jours avant la compétition de manière à prévenir d'éventuels changement de programme .

8h00- 8h30	POINTAGE poussin Benjamin	
8h30-12h	Qualification Difficulté PF/PG	
	Qualification Difficulté BF / BG	
12h15-13h15	Finales PB	
13h30	Podium PB	
12h00-12h45	POINTAGE minime, cadet, junior, senior et vétérans	
13h30-16h30	MH & F	
	CJSV Fille	
	CJSV Homme	
16h30-17h30	Finales	
17h45	Podium minime, cadet, junior, senior et vétérans	

Accès : ESPACE LEO LAGRANGE 63670 La Roche Blanche